

# Diaporama des travaux

Tressage sur le Caussels (Albi), le 7 avril 2003



Conseil Général du Tarn  
Direction de l'Eau et de l'Environnement  
Service Eco-actions - CATER  
Lices Georges Pompidou - 81013 ALBI cedex 9

Tél : 05 63 48 68 54 - Fax : 05 63 48 68 39 - Mail : pascal.cougoule@cg81.fr



# Bulletin Tarnais des techniciens et agents de rivière

Cellule d'assistance technique à l'entretien des rivières du Tarn

## Mot

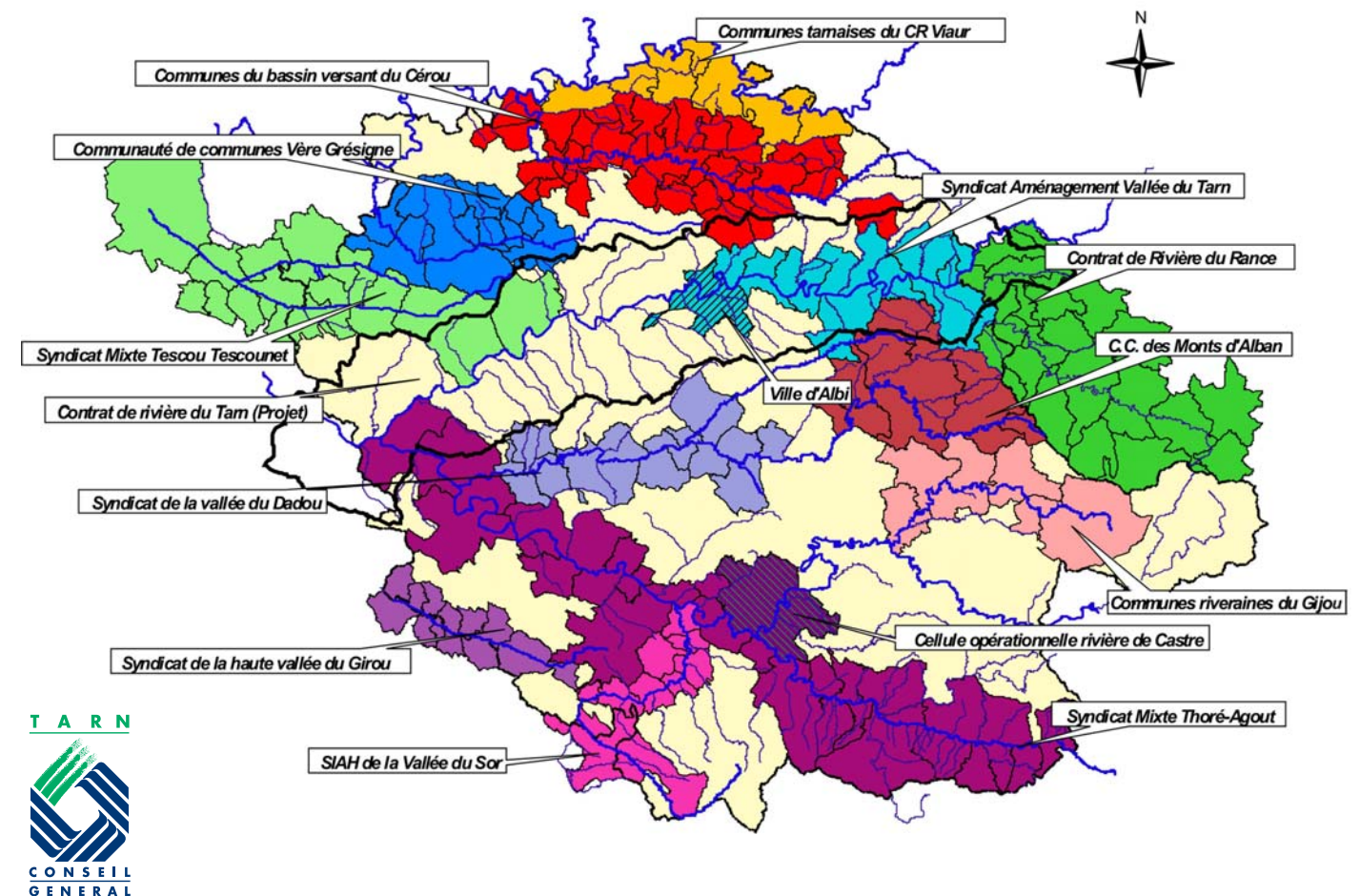
### du Technicien

Depuis 1986, date de la signature du premier Contrat de Rivière, la gestion durable des cours d'eau s'est progressivement imposée comme une politique territoriale majeure dans notre département. En effet, par des cheminements propres aux réalités locales, les collectivités riveraines des principaux cours d'eau tarnais se sont peu à peu structurées afin de mettre en place des politiques de gestion solidaire et pérenne (Cf carte ci-dessous).



Ce bulletin fait suite aux nombreuses réunions et actions sur le terrain entre les agents et techniciens de rivière du département du Tarn. Cette tribune sera, je l'espère, un moyen d'échange et d'ouverture entre les professionnels de la rivière.

### COLLECTIVITÉS ASSURANT LA GESTION DES COURS D'EAU TARNAIS







## Aménagement d'un bras mort sur le Caussels

Dans le cadre de journées techniques destinées aux agents et techniciens de rivière du département du Tarn, une portion du Caussels, affluent rive gauche du Tarn, a été aménagé en bras mort au niveau de la piscine municipale d'Albi en collaboration avec les services municipaux de la Ville d'Albi, les syndicats du Thoré-Agoût, de la Vallée Aval du Viaur, des communautés de communes du Ségala Carmausin, du Pays Salvagnacois, la Ville de Castres et la CATER du Tarn.

Cet aménagement permettait de combiner différents objectifs trop souvent antagonistes :

- Stabiliser une berge érodée et dangereuse dans une zone fréquentée (parc urbain)
- Favoriser la vie piscicole et aquatique du cours d'eau (frayère, zone de refuge...)
- Sensibiliser le grand public à la sauvegarde des rivières et milieux humides

Le choix du type d'aménagement s'est fait en concertation avec la ville d'Albi, la CATER le CSP et la MISE.

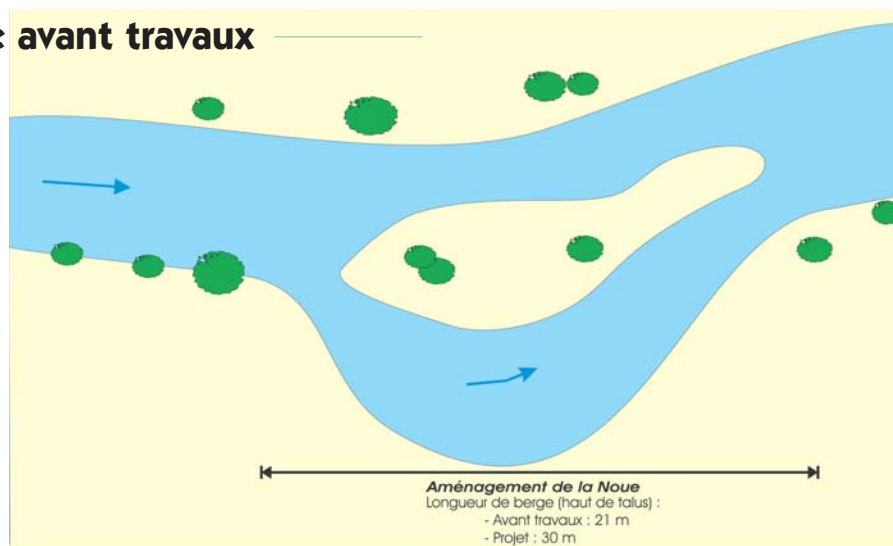
## Vue générale du site avant travaux

La rive droite du cours d'eau a été érodée au fil des années jusqu'à être entièrement contournée, créant ainsi un îlot au milieu du lit du Caussels.

Le profil de la nouvelle berge est très escarpé et instable.

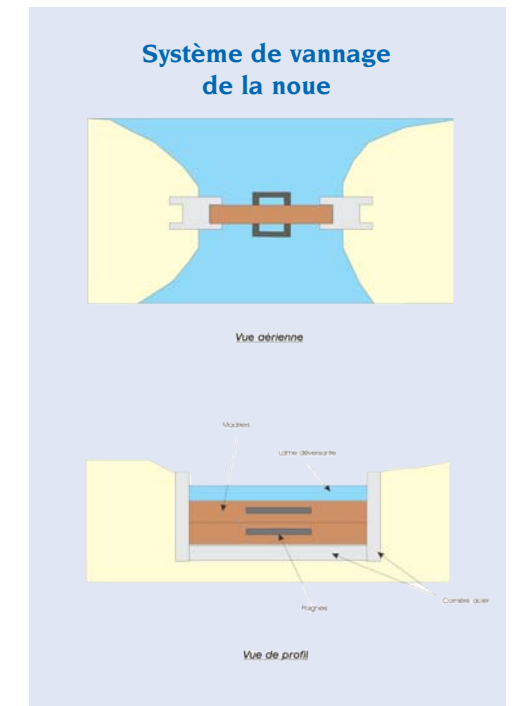
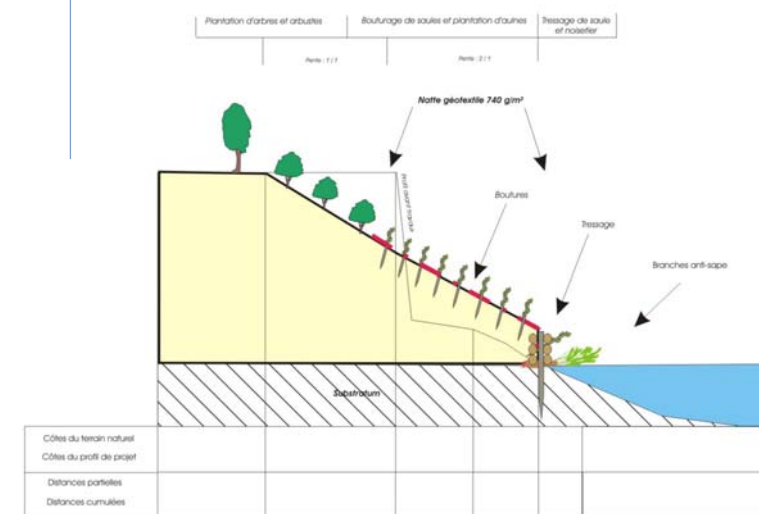
En période estivale, on observe une déconnexion de ce bras avec le lit du cours d'eau, condamnant les nombreux alevins qui s'y réfugient.

Les travaux envisagés doivent permettre une stabilisation durable de la berge, sa végétalisation et le maintien d'une connexion avec le lit vif du cours d'eau à l'étiage.



Vue du site avant les travaux

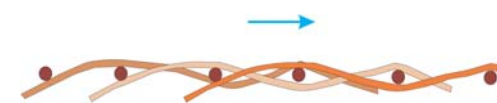
## Profil en travers de la berge droite de la noue



## Description des travaux :

La berge est retalutée avec une pente de 2/1 au moyen d'une pelle hydraulique. Les pieux sont plantés sur une rangée en pied de berge (écartement = 0.80 mètres) par une mini pelle munie d'une tarière en bout de flèche (présence d'affleurement marneux).

Le tressage est ensuite réalisé en saule pourpre sur la partie basse puis en noisetier sur la partie supérieure. Les brins sont plantés dans le sol puis enfilés et tassés autour des pieux, de l'amont vers l'aval (Cf schéma).



SCHEMA DE PRINCIPE DE TRESSAGE

Les branches ainsi tressées sont ligaturées aux pieux afin de consolider l'ouvrage.

Le géotextile est ensuite déroulé parallèlement au pied de berge en deux couches successives. La plus basse est clouée aux pieux en formant une chaussette que l'on garnit de terre végétale, puis rabattue sur le talus. Elle est ensuite recou-

te par la couche située au dessus (chevauchement de 0.50 mètres).

Les mâtes ainsi disposés sont fixés par des agrafes en fer en béton (Cf schéma ci-contre).

Le talus enherbé et recouvert par le géotextile, les boutures de saule (pourpre, vannier, tortueux, marsault, roux) sont mises en place sur la partie basse du talus.

Un trou de diamètre inférieur à la section de la tige est réalisé au moyen d'une barre en fer. La bouture est enfoncée de 50 à 80 cm puis rabattue à environ 15 cm au dessus du sol (3 bourgeons).

La partie supérieure du talus est ensuite plantée d'arbustes divers (cornouiller, viome, noisetier, troène...).

Le vannage réalisé selon le schéma ci-dessus a été disposé sur la partie aval du bras mort afin de maintenir un niveau d'eau minimum et une connexion au lit vif du Caussels en période d'étiage. Les madriers seront retirés en période hivernale afin de ne pas gêner l'écoulement des hautes eaux et permettre un auto-curage du site.

## AGRAFE DE FIXATION DU GÉOTEXTILE

